

TELETHON
2016



un tremplin pour demain

Depuis ce 4 décembre 1987 où fut lancée cette magnifique manifestation de solidarité qu'est le Téléthon, un élan exceptionnel a animé les Français, qui ont adhéré avec enthousiasme à cette grande aventure humaine pour l'aider dans les objectifs qu'elle s'est fixée : **vaincre les maladies neuromusculaires**.

Dès cette première édition, le monde associatif, les fédérations sportives, mais aussi les entreprises, se sont mobilisés spontanément en organisant des manifestations culturelles et sportives dans les villes et les villages de France. Depuis, le succès du Téléthon ne s'est jamais démenti témoignant de la fidélité sans faille des Français à cet événement qui allie spectacle, information et mobilisation populaire.



Le Téléthon, c'est en effet **un élan populaire unique au monde par son ampleur**. Il donne à l'association AFM les moyens de mener son combat contre la maladie. Chaque année, 5 millions de Français et 200 000 bénévoles, participent ou organisent des manifestations dans plus de 10 000 communes de métropole et d'outre-mer.

Le Téléthon est devenu le plus bel exemple de **combat citoyen**, car c'est la possibilité pour chacun d'aider, de faire bouger les choses, de devenir acteur de la recherche, de s'unir autour des malades et de leurs familles et de leur témoigner solidarité et soutien.

Ce combat, les castelnovins l'ont toujours soutenu et accompagné, contribuant ainsi à l'amélioration de vie des malades et à l'aide à la recherche, si importante en la matière. Nous ne doutons pas qu'il en soit de même cette année encore. Nous tenterons de participer une fois de plus, avec les associations, les bénévoles, les artisans, les commerçants et les écoles, qui se font un devoir d'apporter leur participation active.

Toute la journée, le **samedi 3 décembre**, sur la place du Marché, nous serons avec eux pour apporter notre soutien. Et le soir, dans une ambiance conviviale et décontractée, nous achèverons cette journée de solidarité, autour d'un repas dansant.

Alors, encore une fois, n'hésitons pas : participons à ce grand élan du coeur, en y mettant un peu du notre !

Liliane CHAMBARLHAC
Conseillère municipale



AGENDA DU MOIS

5	COMITE DES FETES <i>Concert de chorale</i>
6	LI BON VIVÈNT <i>Repas dansant</i>
8	ECOLE P. GOUJON <i>Spectacle de slam et de hip hop</i>
9	CLIC <i>Permanence mensuelle</i>
	LA STRADA <i>Film : Toni Erdmann</i>
11	MAIRIE <i>Cérémonie du 11 novembre</i>
12	ASS. FRANCO-NEPALAISE <i>Vente d'artisanat</i>
16	MEDIATHEQUE <i>Atelier d'écriture</i>
20	ECOLE ST CHARLES <i>Bourse aux jouets</i>
25	VELO CLUB <i>Assemblée Générale</i>
26	MAIRIE <i>Repas de l'Age d'Or</i>
	FOYER RURAL <i>Assemblée Générale</i>
	MEDIATHEQUE <i>Atelier multimédia</i>
27	FOYER RURAL <i>Randonnée</i>

PAPIERS POUR TELETHON

Comme chaque année, le Comité des Fêtes souhaite récupérer en faveur du Téléthon, **tous les papiers disponibles**. Il vous invite à conserver, en attendant le moment venu, notamment les journaux, périodiques et annuaires téléphoniques obsolètes.

Il vous en remercie vivement.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Une cérémonie sera célébrée au Monument aux Morts à 11h30. Monsieur le Maire invite la population à participer à cette commémoration du souvenir.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 OCTOBRE 2016

Transfert de l'assainissement à la Communauté de Communes

La Communauté de Communes étant compétente pour l'assainissement. Il convient d'effectuer le transfert comptable des biens nécessaires à l'exercice de cette compétence sur le territoire de la commune.

Ce transfert entraîne de plein droit la mise à disposition des biens meubles et immeubles utilisés pour l'exercice de cette compétence.

Modification des statuts de la Communauté de Communes

Dans le cadre de la loi NOTRe, la communauté de communes est amenée à modifier ses compétences obligatoires et optionnelles. Le conseil communautaire a approuvé la modification des statuts de la communauté de communes, et les communes devant délibérer dans un délai de trois mois pour les ratifier à leur tour, cette modification a été approuvée.

Mise à disposition des terrains d'assiette des ouvrages hydrauliques

Notre commune a adhéré au Syndicat des Eaux Durance-Ventoux, et aux termes de documents d'arpentage dressés par le Géomètre-Expert, une identification des parcelles d'assises des ouvrages hydrauliques dédiés à l'exploitation a été réalisée. Ces parcelles ont donc été mises à disposition par procès-verbal.

Modification du tableau des effectifs

Deux agents des services techniques ont réussi l'examen professionnel d'adjoint technique de 1^{ère} classe. Les fonctions qu'ils occupent justifient leur nomination à ce grade. Le conseil municipal a donc décidé d'ouvrir leurs emplois (déjà existants) au grade d'adjoint technique de 1^{ère} classe. Par ailleurs, dans le cadre des problématiques actuelles de sécurité, la commune envisage de solliciter de plus en

plus la police municipale pour sécuriser des manifestations ou des lieux publics et apporter leur expertise sur ces points. Afin de leur permettre de se recentrer sur ces missions et de passer moins de temps sur des tâches plus répétitives, le Conseil a décidé de créer un emploi d'Agent de surveillance de la voie publique (A.S.V.P.) à temps complet.

Les missions principales de l'agent seront les suivantes :

- *Contrôle de la salubrité publique de la commune : propreté des voies*
- *Contrôle de l'affichage sur la voie publique, dépose des affichages sauvages*
- *Collecte des ordures ménagères : Information et sensibilisation des habitants à la bonne gestion des déchets et au tri*
- *Parcs et espaces publics : Ouverture et fermeture, contrôle de leur propreté*
- *Surveillance des voies publiques et des bâtiments publics*
- *Sécurité entrée-sortie des écoles*
- *Surveillance et relevé des infractions à la circulation, à l'arrêt et au stationnement.*

Comme l'impose la réglementation, cet emploi sera d'abord proposé à un agent en attente de reclassement pour inaptitude physique sur un poste occupé précédemment. Ce poste créé ne représentera qu'un surcoût correspondant à un demi-poste, l'agent en question étant actuellement rémunéré à demi-traitement dans l'attente d'un reclassement.

Budget Ville 2016

La commune subit une nouvelle augmentation du *fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales* (FPIC). A indicatif, ce prélèvement destiné à compenser les inégalités territoriales est apparu en 2013. Il se montait alors à 13 000 €. En 2014, il était de 23 000 €, en 2015 de 37 500 € et aujourd'hui de 59 000 €. Sur le Budget Prévisionnel 2016, il avait été prévu une

augmentation de 38 %, mais la somme notifiée est plus importante encore. Cette augmentation sera compensée par une diminution du virement en dépenses.

Fonds de soutien à l'investissement local

Une demande de subvention à ce titre, a déjà été approuvée par le Conseil, pour l'ensemble des tranches de l'ADAP (Agenda d'Accessibilité Programmée). Les modalités de financement par ce fonds ne nous étaient alors pas connues. La Préfecture nous ayant informés que ne pourrait être prise en charge que la première tranche, le plan de financement a été modifié comme suit :

Cout prévisionnel	128 220 € H.T.
Fonds de soutien	102 576 €
Autofinancement	25 644 € (+tva)

Modification du plan de financement

Depuis la loi NOTRe sur la réforme territoriale, la commune ne peut plus bénéficier d'une subvention du conseil départemental et de la Région sur un même projet. Il était prévu de solliciter l'attribution du contrat de plan pour l'aménagement de l'entrée Ouest. Or la commune bénéficie déjà d'une subvention de la Région. Il convient en conséquence de solliciter l'attribution du contrat de plan pour un autre projet : ce sera le projet de réfection du Pont des Taillades, pour un montant de 73 200 € (sur un coût prévisionnel total de 120 000 € H.T.).

Demande de subvention

Dans le cadre du renforcement du plan de lutte contre le terrorisme, l'Etat a décidé d'abonder les crédits du *fonds interministériel de prévention de la délinquance* (FIPD) pour aider les collectivités à financer toute mesure permettant d'améliorer la sécurisation des écoles. Le Maire déposera un dossier d'équipement et travaux relatifs à la sécurité des écoles et sollicitera une subvention à hauteur de 80 % du montant des projets envisagés.

COMMUNIQUE DE LA SNCF

En raison de travaux de renouvellement de la voie ferrée, des déviations sont prévues :

- du 26/11 au 6/12 sur la D 6 (Passage à niveau PN 6 entre Gadagne et Saint-Saturnin)
- du 7/12 au 16/12 sur la D 901 (Passage à niveau PN 8 entre Gadagne et Le Thor).

Les itinéraires de déviation figurent sur les cartes ci-après.



PN 6 ci-dessus - PN 8 à droite



RAPPEL

Enquête publique

L'enquête publique portant sur le Chemin des Béringuiers se déroulera à la Mairie jusqu'au 10 Novembre inclus aux jours et heures habituels d'ouverture : 8h-12h / 13h-16h30 du lundi au jeudi et 8h-12h / 13h-16h le vendredi.

Le Commissaire-Enquêteur assurera une dernière permanence à la Mairie le **jeudi 10 Novembre de 14h à 16h.**

Pour écrire au BM

bulletinmunicipalcdg@gmail.com
Remise des articles avant le 20 du mois

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les inscriptions sur les listes électorales s'achèveront le 30 décembre à 16h.

Pour s'inscrire, il vous faudra présenter les pièces suivantes : *carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité (ou une facture récente au nom du demandeur), ou une pièce d'identité périmée et la preuve de la nationalité française (par ex. un acte de naissance avec la mention «Français»).*

Les personnes qui changent d'adresse au sein même de la commune doivent le signaler au Service des Elections. Vous pouvez joindre le secrétariat de la Mairie pour tout renseignement complémentaire au **04 90 22 41 10**.

Si les jeunes gens ayant 18 ans sont inscrits d'office, il leur est néanmoins conseillé de vérifier qu'ils figurent bien sur les listes.

Enfin, les personnes qui n'ont pas reçu leur carte lors des dernières élections, doivent vérifier également en mairie qu'elles sont bien inscrites.



La **MGA mutuelle de village**, tiendra une permanence pour les personnes qui souhaiteraient avoir plus de renseignements ou éventuellement souscrire un contrat, de 8h30 à 12h, le **Mercredi 23 novembre**.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous en mairie (04 90 22 41 10).

PERMANENCE DU CLIC

La *prochaine permanence du Centre Local d'Information et de Coordination aura lieu le 9 novembre et non le 2, comme prévu initialement.*

REPAS DE L'AGE D'OR

Comme chaque année à l'occasion des fêtes de fin d'année, la municipalité convie à un repas nos aînés.

Ce repas aura lieu le **samedi 26 novembre à 12 h** à la salle des fêtes de l'Arbousière.

Les personnes qui n'auraient toujours pas reçu leur **invitation** par courrier à la date du 15 novembre, et qui souhaitent y participer, peuvent se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie qui prendra leur inscription (04 90 22 41 10).

COLLECTIF LA POSTE

Face aux propositions de la Direction de La Poste, le collectif rend compte et continue d'agir avec la municipalité pour faire valoir l'exigence des usagers du service public !

Fin septembre, la Directrice régionale de La Poste, a fait connaître ses propositions :

- réouverture le **mercredi après-midi**, en supprimant 1/2h le matin ;
- rendez-vous avec le conseiller financier par visio-conférence ;
- aménagement de relais-colis sectorisés chez des commerçants du village.

Le collectif, qui continue d'alerter sur les menaces qui pèsent sur la pérennité des bureaux de poste du fait du contrat de présence postale en cours de négociation par l'Etat, a rencontré, avec M. le Maire, M. Lovisolo, co-président de l'association des maires de Vaucluse (AMF). Celui-ci appuie notre action et s'est engagé à partager nos préoccupations avec tous les Maires du Vaucluse, à intervenir auprès de l'AMF et à interpeller les responsables du Comité Départemental de Présence Postale.

Après un large échange de points de vue, les personnes présentes à la réunion publique tenue le 13 octobre ont décidé unanimement de maintenir la position défendue par la municipalité et le collectif : *ouverture du bureau de poste le samedi matin ainsi que le mercredi après-midi, tout en conservant la demi-heure du matin.*

Restons tous mobilisés pour la pérennisation de notre bureau de poste, indispensable à la survie des activités de notre village !

COMITE DES FETES

AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR

3 DECEMBRE 2016

CHATEAUNEUF DE GADAGNE

PROGRAMME

A partir de 9h00 sur la PLACE DU MARCHÉ

- Marché gourmand
- Animations musicales, ludiques & sportives : Structure gonflable, jeux d'adresse, balade en charrette avec la présence du Père Noël...
- Expo-vente : toiles de peintres, photos.
- Petite restauration sur place et vente à emporter : Dégustation et vente d'huitres, vin, fromages, tartes salées, gâteaux, frites, ...

PRESENCE DU PERE NOEL SUR LE MARCHÉ

NOUVEAU ! DÉGUSTATION ET VENTE D'HUITRES

09h00 • Rallye vélo ouvert à tous (départ Place du Marché).

10h00 • Course à pied familiale (départ Place du Marché).

11h 30 • Rassemblement pour dégustation du vin chaud.

19H30 • Repas dansant (Salle de l'Arbousière). Tirage de la tombola et pesée du jambon. Prix du repas : 18€ - enfants (- de 14 ans) : 5€ Inscription en Mairie.

FIL ROUGE : VENTE DE BOUGIES
(les jours précédents chez les commerçants, place du marché et en soirée salle de l'Arbousière).

3 DECEMBRE 2016 à partir de 9H00

THEATRE

Mardi 20 décembre 20h30
à l'Arbousière

Réservation sur Billetreduc.Com ou en mairie et sur place le soir même à partir de 18h.

Tarif 13 €/enfant (-16 ans) : 7 €

La nouvelle comédie de ANTOINE BEAUVILLE
mise en scène par Carole Barbier
avec la voix de Chantal Ladesou

**OULALALA!
LOLA!**

Virginie Stevengot
Antoine Beauville

On a fait la bringue dans un monastère hier ?
J'ai un moine dans mon canapé!

REPAS DANSANT DU TELETHON

Inscriptions en mairie

04 90 22 41 10

PRIX DU REPAS

Adultes 18 €

Enfants - 16 ans : 5 €

NOUVEAU A GADAGNE

Vincent Doydier - Ingénieur - Coach de vie

06 13 81 08 21



"Vous offrir un espace de liberté, de détente et de découverte pour vous accompagner sur le chemin du changement"

SAMEDI 5 NOVEMBRE

17h – salle des Pénitents
Châteauneuf de Gadagne

Participation mini : 5€

CONCERT

CHORALE

au profit du Téléthon

(Interprètes locaux / répertoire français)

Châteauneuf de Gada

Les Riches Heures de CHATEAUNEUF DE GADAGNE

LE FELIBRIGE

Notre village s'enorgueillit, à juste titre, d'être le Berceau du Félibrige, ce mouvement littéraire né au château de Fontségugne le 21 mai 1854 (jour de la Sainte Estelle), et dont le but était de sauvegarder et de promouvoir la langue, la culture et tout ce qui constitue l'identité des pays de langue provençale (étendue dans un deuxième temps au pays d'oc).



A l'égal du rayonnement mondial de la littérature de langue française au XIX^e s., à cette époque où l'on parle le français dans toutes les capitales européennes et dans les relations diplomatiques, la littérature de « langue d'oc » a pris un essor comparable. Poètes et prosateurs publient leurs oeuvres et, de la même façon que les écrivains parisiens se rencontrent et confrontent leur talent, ceux du Midi de la France se font éditer et se rassemblent.

Après deux réunions improductives (à Arles en 1852 et à Aix en 1853) du fait de primautés régionales, notamment sur la graphie, les comtadins avec Frédéric Mistral à leur tête, voudront « une langue épurée, rompant avec le patois, et possédant sa grammaire, son dictionnaire et ses règles de syntaxe ».

C'est pour cela qu'est né le Félibrige.



Les Primadié dans le parc de Fontségugne

« Il se trouva qu'un dimanche fleuri, le 21 mai 1854, en plein printemps de la vie et de l'année, sept poètes devaient se rencontrer au castel de Fontségugne » (Mistral dans *Memòri e Raconte*) : Paul Giéra, propriétaire du château, Roumanille, un propagandiste qui attisait incessamment le feu sacré autour de lui, Aubanel que Roumanille avait conquis à la langue provençale, Mathieu ennuagé dans les visions de la Provence redevenue, comme jadis, chevaleresque et amoureuse, Brunet, rêvant son utopie de Paradis Terrestre, le paysan Anfos Tavan qui, ployé sur la houe, chantonait au soleil comme un grillon, et Frédéric Mistral prêt à lancer le cri de race et à planter la bannière sur le Ventoux.

A table, l'on reparla, comme c'était l'habitude, de ce qu'il faudrait faire pour tirer notre idiome de l'abandon où il gisait depuis que, trahissant l'honneur de la Provence, les classes dirigeantes l'avaient, hélas, réduit à la domesticité. Les Sept de Fontségugne décidèrent alors de faire bande à part, et prenant le but en main (allusion au jeu de boules), de le jeter où ils voulaient.

Pourquoi Fontségugne ?

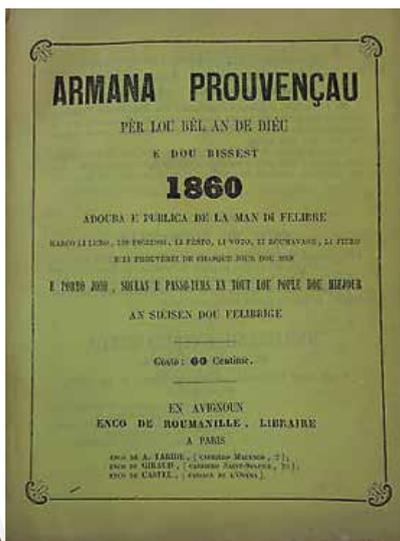
A Fontségugne, l'accueil des Giéra (avec ses parents, son frère Jules, ses deux soeurs Clarisse et Joséphine) était des plus chaleureux. On pouvait loger pour de brefs séjours, les poètes comme les amies des jeunes filles de la maison. Jenny Manivet qu'Aubanel chantera sous le nom de Zani, en exprimant leur passion amoureuse mutuelle, immortalisera la petite chambre où elle dormit. Mais Fontségugne était aussi un lieu clos, un refuge, à l'écart des délations possibles menaçant (en ces temps de pouvoir centralisateur de Napoléon III) un groupe de « régionalistes ». Là, le portail fermé, on pouvait à loisir rêver d'une Provence idéale qui recouvrerait, avec sa langue, ses franchises d'antan, dans cette France qu'on ne cessait pour autant de respecter et d'aimer en tant que patrie.



D'où vient ce nom de Félibrige ?

Lors de la réunion, les participants cherchèrent un nom à leur groupe de renovateurs. Mistral raconte que, refusant celui de *troubadour* ou de *trouvère*, ils adoptèrent celui que lui-même proposa, tel qu'il l'avait entendu citer dans un vieux cantique : à propos de la vie de Jésus, il y était question de la discussion avec les Grands Prêtres du Temple, les sept félibres de la loi. L'origine de ce nom « *félibre* » est inconnue, mais les poètes y virent les vocables « Fe » (foi) et « Libre » (liberté) et l'adoptèrent, en le déclinant tous les mots nécessaires à l'expression de leur action. Le « Félibrige » devint le nom de leur association dont les statuts furent déposés en 1876. L'article 2 de ces statuts fixe son but : « *Le Félibrige est établi pour rassembler et soutenir la volonté de ceux qui veulent sauver la langue, protéger tout ce qui constitue l'identité nationale des terres d'oc, et retrouver ses libertés ancestrales* ».

A l'issue de la discussion, la décision fut prise d'éditer, sous forme d'almanach, un petit recueil annuel qui serait « *le fanion de notre poésie, l'étendard de notre idée, le trait d'union entre félibres, la communication entre le Félibrige et le peuple* ». L'Armana Prouvençau continue toujours à être publié depuis lors.



En 1878, Mistral publiera un monument : *Lou Tresor dóu Felibrige*, le grand dictionnaire la langue occitane (centré sur le provençal embrassant les divers dialectes de la langue d'oc moderne. Ce dictionnaire (à l'origine publié en souscription sous la forme de brochures), mentionne pour chaque mot les différentes variantes dialectales et donne en plus leur équivalent dans plusieurs langues romanes. Les mots occitans sont transcrits selon la norme mistralienne.

gne, village en Provence

LES CELEBRATIONS DU FELIBRIGE

Reconnaissant au félibrige pour la notoriété littéraire qu'il lui a apportée, notre village n'a jamais manqué de célébrer les grandes dates anniversaire de sa création.

Ainsi en 1904, fut célébrée à Fontségugne la fête du cinquantenaire de cette mémorable association. Le Primadié Anfos Tavan y rendit merveilleusement compte des circonstances de la réunion à laquelle il avait participé.



Parmi les sept Primadié, Tavan (auteur de *Li masc, Amour e plour, Vido vidanto, La festo dóu cinquantenàri*), était né à Châteauneuf de Gadagne. Ses concitoyens lui ont élevé en 1908, sous les platanes de la place de la Pastière, un buste de bronze dont la vie semble se dégager.

En 1954, pour le centenaire, essentiellement sur le plateau de Campbeau cette fois, ce furent des festivités mémorables, avec des gardians à cheval et bien d'autres manifestations populaires.

Enfin, plus près de nous, en 2004, Gadagne a fêté le 150^e anniversaire du Félibrige, de nouveau au Château de Fontségugne, devant un parterre de notabilités et au milieu de nombreux castelnovins, attachés à la pérennité de ce mouvement, qui ne s'inscrit dans aucun parti politique, ni aucune tendance confessionnelle, ou philosophique.

L'Escolo Felibrenco de Font-Segugno



Fondée en 1993 par le Majoral Charles Roure et le Maître-d'oeuvre Pierre Courbet, l'**Escolo** - comme on l'appelle familièrement - a pour vocation

de défendre et de promouvoir la langue et la culture provençale dans la tradition et la lignée de Frédéric Mistral, dans la graphie et de la manière définie par lui et les Félibres Primadié, de défendre l'esprit et la tradition provençale, ainsi que les us et coutumes de la Provence, d'organiser des cours de provençal, des conférences, des manifestations culturelles, des spectacles, du théâtre et de la musique provençale, et enfin de représenter Châteauneuf de Gadagne lors de manifestations et concours organisés par d'autres associations provençales de la région.

Aujourd'hui, l'Escolo fait partie intégrante du paysage associatif castelnovin et compte parmi les associations majeures du village.

La Zone d'action du Félibrige

Les pays de langue d'oc recouvrent environ 32 départements, limités au nord par la Loire, à l'est par les Alpes, au sud par les Pyrénées. Ils englobent aussi, par affinités, la Catalogne ibérique, les Iles Baléares, l'Andorre et les hautes vallées du Piémont.



Cette zone d'influence est répartie en sept *Maintenances*, dont celle de Provence qui a son centre en Arles. Cette dernière recouvre tous les départements à l'est du Rhône, c'est-à-dire l'ensemble de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Chaque Maintenance est représentée par un *Assesseur*. Elle a à sa tête un *Syndic (Sendi)* avec un bureau.

La hiérarchie

A la tête du Félibrige se trouve le *Capoulié*, élu par le *Conseil Général du Félibrige*. Il est entouré par une académie de 50 membres cooptés, nommés les *Majoraux* (le Général Charles Roure, notre ancien Maire, fut l'un d'entre eux), qui constituent avec lui, le *Consistoire félibréen*, chambre de réflexion du Félibrige, aidant le Capoulié à suivre l'évolution des moeurs et traduisant cette évolution par des propositions doctrinales.

A la base du Félibrige sont les *félibres-mainteneurs (manteneire)*, acceptés sur proposition de deux parrains eux-mêmes déjà manteneire.

Ces Félibres sont groupés en associations de vocations diverses (**L'Escolo de Font-Segugno** à Châteauneuf de Gadagne, par exemple). Chaque association a son chef, le *cabiscòu* ou *cabiscolo* s'il s'agit d'une femme (Bernadette Juillan à Gadagne).

Les insignes

Les *Félibres-mainteneurs* portent une pervenche d'argent. Les *Maîtres d'oeuvre* et *Maîtres en Gai-savoir* portent une cigale d'argent. Les *Majoraux* portent une cigale d'or. Les *assesseurs* et *syndics* portent une étoile à sept branches en argent, et le *Capoulié* arbore une étoile à sept rayons en or.



La Coupo santo



En remerciement de l'hospitalité qui avait été offerte aux poètes catalans proscrits de leur pays, ceux-ci offrirent au Félibrige en 1867, une coupe en argent dont le pied figure « *la Provence et la Catalogne unies, se soutenant* ». C'est un acte symbolique d'allégeance que d'y boire, solennellement lors des « *Santo Estello* » annuelles.

Frédéric Mistral composa un hymne, dont l'air est emprunté à un vieux Noël de Saboly, est devenu la *Coupo Santo*, l'hymne du Félibrige.

Les couleurs du Félibrige

Elles s'inspirent du blason de Provence (quatre bandes verticales rouges sur fond jaune). L'histoire raconte que, Geoffroy de Catalogne, allié du roi de France Charles le Chauve, fut blessé dans un combat contre les Normands, et qu'au moment de mourir demanda au roi de France de « témoigner de sa blessure sur le sol de France, par un écrit sur l'écu de Barcelone ».

Le roi trempa ses quatre doigts dans le sang des blessures de son allié et, de haut en bas, fit les quatre bandes verticales qui figurent sur le blason de Provence.

Ce sont les comtes de Barcelone, suzerains de la Provence au XII^e et XIII^e s., qui donnèrent ce blason à notre province.



EDITIONS SILLAGES

Gilles Antonowicz, qui a vécu à Gadagne, vient de créer sa maison d'édition appelée *Marges de Manoeuvre*. Deux ouvrages sont déjà parus dans deux collections différentes. Dans la collection **histoire**, réédition largement revue et augmentée de l'ouvrage écrit par Gilles Antonowicz (2007) : *Défendre Jacques Isorni, l'avocat de tous les combats*. Une passionnante plongée dans l'histoire du XXème siècle.

Dans la collection **littérature contemporaine**: *L'Epars* écrit par Benoît Chérel. Un livre intime et intense reconstituant le bref chemin du père disparu. Ces deux ouvrages sont disponibles chez Sillages.

Les personnes ayant besoin de faire taper des documents : *rapports de stage, thèses, exposés ou livres*, peuvent contacter Sillages pour de plus amples renseignements au 04 90 22 13 60.

LA STRADA

Le 9 novembre à 20h30

Salle des Pénitents

"TONI ERDMANN"

De Maren Ade

Avec P. Simonischek, S. Hüller, M. Wittenborn



Quand Ines, femme d'affaire d'une grande société allemande basée à Bucarest, voit son père débarquer sans prévenir, elle ne cache pas son exaspération. Sa vie parfaitement organisée ne souffre pas le moindre désordre mais lorsque son père lui pose la question «es-tu heureuse?», son incapacité à répondre est le début d'un bouleversement profond. Ce père encombrant et dont elle a honte fait tout pour l'aider à retrouver un sens à sa vie en s'inventant un personnage : le facétieux Toni Erdmann.

NB. Lors de la séance du 14 décembre, deux films italiens seront projetés (les titres seront précisés dans le prochain BM).

ECOLE SAINT CHARLES

L'école Saint Charles organise sa bourse aux jouets/puériculture le **dimanche 20 novembre** à l'Arbousière, de 8h à 17h.

10 € la table avec chaise.

Rstauration sur place : *boissons fraîches, sandwiches, crêpes, café*.

Renseignements au 06 46 44 01 35 (merci de laisser un message)

*Une pointe d'humour
Celui qui roule plus lentement
que vous est un idiot,
celui qui va plus vite est
un fou dangereux.*

QUARTIER LIBRE

Ouverture de l'Atelier Théâtre Ados et Adultes, tous les mercredis de 18h30 à 20h30 à l'espace *l'Ouïe de Julianna* à Châteauneuf de Gadagne.

Renseignements : 04.90.22.53.37

TAGADAGNE

Vous propose, sur réservation, une vente de sapins de Noël de 1er choix venant directement d'un producteur de Haute Loire. Vente ouverte à tous.

Réservation : Par mail à : raphaelle.masson@bbox.fr ou par téléphone au 06.22.30.48.15.

Distribution : Début décembre sur le parking de l'école Pierre Goujon (la date exacte vous sera communiquée prochainement). Si vous avez un problème pour récupérer votre sapin, nous contacter.

Règlement à la commande : par chèque à l'ordre de Tagadagne. Toute réservation non accompagnée de son règlement ne pourra être prise en compte.

Deux types de sapins :

Epicéa (- résistant, + odorant, perd ses aiguilles) de 80 à 200 cm (14 à 23 €)

Nordmann (+ résistant, peu odorant, ne perd pas ses aiguilles) de 125 à 200 cm (25 à 36 €)

Tous les sapins coupés sont vendus avec le support.

TENNIS CLUB

Dès début septembre, le taux de remplissage des courts de tennis attestait d'une rentrée réussie. En effet, la *Coupe Vincensini* et la *Coupe d'Automne*, compétitions par équipes mixtes, ont ouvert la saison. En coupe Vincensini, l'équipe de Pascale Klein a terminé 2^{ème} de poule et l'équipe menée par Olivier Baroncelli 4^{ème}. En coupe d'automne, l'équipe de Jean-Luc Andres a terminé 4^{ème} et celle d'Olivier Rouard 2^{ème}.



Concernant l'école de tennis, 92 enfants sont inscrits cette année. C'est une équipe dynamique qui encadre ces enfants, dans laquelle Hugo Gallinaro et Régis Deroudilhe sont venus épauler Kévin Mercier et Gérard Parayre.

AKWABA

Samedi 12 novembre

Akwaba fête sa Quinzaine !

A partir de 21h

Infos sur le site

Vendredi 18 novembre

Damien Massina (sortie de résidence)

+ Ben Sanair (vernissage d'expo)

Electro / hip-hop

A partir de 19h30 | Gratuit

Samedi 19 novembre

Arat Kilo feat Mamani Keita + N3rdistan

Ethio groove / électro hip-hop arabe

A partir de 21h | 13 > 16€

infos sur le site / billetterie

Samedi 26 novembre

Musical'Isle et Akwaba présentent

Trempolino

Tremplin rock

A partir de 21h | tarif unique 5€

LA RUCHE QUI DIT OUI

La Ruche Qui Dit Oui est un système de vente entre consommateurs et producteurs locaux. Les producteurs de notre région proposent leurs produits sur le site internet et les membres choisissent ce qu'ils veulent et le récupèrent sur un lieu de distribution.

La RQDO permet une vente directe entre producteurs et *consomm'acteurs*. Depuis septembre, elle est accueillie au «Mas des Vertes Rives» sur notre commune.

Les distributions se font un jeudi sur deux de 17h30 à 19h.

ESCOLO DE FONT-SEGUGNO

La journée provençale a eu lieu début octobre, dans une ambiance de rentrée et de convivialité. Une belle journée!



A retenir :

Samedi 3 Décembre : vente d'oreillettes et de bricelets au profit du Téléthon.

Samedi 10 Décembre à 14h 30 : **les 13 desserts** - salle A. Tavan - 12 €.

Réservation nécessaire auprès de B. Juillan
04 90 22 23 49

PATCHWORK

Les ateliers Patchwork de novembre auront lieu, de 14h à 17h, salle Anfos Tavan les

jeudis 3 - 17 et

Vendredi 25

ASS. FRANCO NEPALAISE

Le Népal panse peu à peu les plaies infligées par le tremblement de terre d'avril 2015. Les villageois sont presque tous revenus sur leurs terres, ils reconstruisent des abris là où étaient leurs maisons, ils cultivent leurs champs comme ils peuvent.

Leur détermination ne peut que nous enjoindre à continuer à les aider, selon nos moyens.



Vous aussi, vous pouvez vous associer à cette action humanitaire, initiée il y a 30 ans, en venant le

Samedi 12 novembre, de 10h à 17h,
Salle Anfos Tavan

pour une vente d'artisanat népalais et tibétain.

Une belle manière d'aider, de se faire plaisir et de faire vos achats de Noël !

Contact : A.M. Vettoretti 06 73 39 09 47

SECOURS CATHOLIQUE

L'Equipe **Secours Catholique** de Châteauneuf de Gadagne vous propose *un accueil, une écoute, et un accompagnement.*

Si vous traversez une situation difficile, si vous désirez trouver des solutions possibles, n'hésitez pas à nous contacter en tout confidentialité.

Nous inaugurons deux nouvelles actions :

- **Vers les personnes seules**, souvent âgées et isolées : visite à domicile avec portage de revues. L'idée, c'est de leur amener chaque mois des revues récentes, ou de les leur remettre à notre permanence, selon leur choix. C'est l'occasion de créer un lien, de partager un moment, un café, en même temps que des informations.

- **Un atelier convivial d'expression par la peinture** : «Les couleurs du temps», temps convivial de partage et d'expression, autour d'un atelier d'Arts plastiques, **le dernier lundi de chaque mois**, de 14 h à 15 h 30, à partir du 28 novembre.

Pour ces deux actions, renseignez-vous, inscrivez-vous. Contact : A. Grange, 06 47 45 45 59

Permanence : le 1er et 3ème lundi de chaque mois, à partir du 7 Novembre à la **maison paroissiale**, 1, Rue des Bourgades. Renseignement ou prise de rendez-vous, nous contacter au 06 47 45 45 59.

MEDIATHEQUE

Concours Photos :

« Une chanson, une photo »

A l'occasion de la future exposition du Club Photo en janvier 2017, la Médiathèque et le Foyer Rural de Châteauneuf de Gadagne lancent un concours photos, gratuit, ouvert uniquement aux amateurs, sur le thème « *Une chanson, une photo* ». Les participants devront, en s'inspirant d'une chanson de leur choix, réaliser une photographie numérique l'illustrant.

Deux catégories sont proposées : *Adultes* (à partir de 15 ans) et *Enfants*. Le Jury décernera 3 prix pour chacune des catégories. La remise des prix aura lieu le vendredi 20 janvier, lors du vernissage de l'exposition.

Pour vous inscrire : bulletin d'inscription et règlement complet à retirer à la Médiathèque ou à télécharger sur le site www.mediathèque-châteauneufdegadagne.fr
Date limite de participation : **samedi 10 décembre** à minuit

Fermeture exceptionnelle

La Médiathèque sera exceptionnellement fermée le **vendredi 11 et le samedi 12 novembre**. Merci de votre compréhension.

Atelier d'écriture

Mercredi 16 novembre de 14h à 16h30

Chantal, Marlène, Naïma et Odile vous proposent de participer à leur atelier d'écriture qui aura lieu, pour la première fois, à la bibliothèque.

Pour adultes, sur réservation.

Atelier multimédia

Samedi 26 novembre de 10h30 à 12h

Découvrir Windows 10, sur réservation.

FOYER RURAL

Assemblée Générale

Le Foyer Rural organise son AG le **vendredi 25 novembre à 18h30**, salle des Pénitents.

Nous vous attendons nombreux. La solidarité et le regroupement sous une même bannière sont une caractéristique de notre village. Si vous souhaitez continuer à exercer vos activités préférées à côté de chez vous, alors rejoignez-nous, vous vous rendrez service.

Cette aide précieuse se concrétise soit dans le fait de nous rejoindre au Conseil d'Administration, soit de vous faire connaître auprès du bureau pour nous aider ponctuellement, selon vos compétences.

S'adresser au secrétariat au 04 90 22 12 63 ou par @mail : frlgadagne@wanadoo.fr

Randonnée

Dimanche 27 novembre : *Sentier du petit patrimoine Rural (Lac du Paty)*

Cette rando se déroulera en deux parties : une le matin avec retour aux voitures, puis une deuxième boucle l'après-midi (10 km – dénivelé 350m).

Contact : Yves Lafournère 04 90 22 36 83 / 06 81 02 23 51

Danse traditionnelle

Contactez Mireille Revertégat au 04 90 22 04 42 pour tout renseignement sur les dates des ateliers du mois de Novembre.

VIE PAROISSIALE

Dates à retenir

Messe de la solennité de la Toussaint le mardi 1er novembre à 18h

Messe de la commémoration de tous les fidèles défunts, le mercredi 2 novembre à 18h.

Vous pouvez encore vous inscrire pour le catéchisme qui a lieu tous les mardis (hors vacances scolaires) de 17h à 18h à la maison paroissiale, 1 rue des Bourgades.

Inscription pour l'aumônerie, de la 6ème à la terminale, qui a lieu deux vendredis par mois de 18h30 à 19h30 à la maison paroissiale.

Contact : 04 90 22 42 12; paroissecdg@gmail.com.

Denier de l'église

Nous arrivons bientôt à la fin de l'année et nous vous remercions par avance de penser à faire votre don en faveur de nos prêtres diocésains. Merci à ceux qui ont déjà effectué leur don. C'est grâce à votre générosité que vos prêtres qui vous accompagnent dans les moments de votre vie, peuvent percevoir une rétribution mensuelle décente. Des enveloppes sont à votre disposition à l'église ou à la maison paroissiale. Un reçu pour déduction fiscale vous sera adressé.

ECOLE PIERRE GOUJON

Les CE2-CM1 de l'école vous invitent à l'Akwaba pour leur spectacle de slam et de hip-hop.

- 19 h 30 : assiettes conviviales proposées par l'Akwaba

- 20h 30 : spectacle



Pour écrire au BM

bulletinmunicipalcdg@gmail.com

Remise des articles avant le 20 du mois

VELO CLUB

Le vélo club a organisé, sur le plateau de Campbeau, le trophée des sponsors, une épreuve de cyclocross qui servait de support à la finale du trophée de Vaucluse et qui clôturait ainsi la saison des écoles de cyclisme. Une centaine de jeunes coureurs ont donné le meilleur d'eux-mêmes afin de conserver leur place sur le podium du classement vauclusien ou d'aller en chercher une meilleure. Les coureurs du club ont ainsi gardé le trophée des sponsors par équipe qu'ils remportent depuis sa création.

Chez les plus grands, la saison de cyclocross bat son plein et certains compétiteurs ont déjà glané quelques victoires lors des premières épreuves. C'est le cas de Bianciotto Hugo en cadets qui a gagné trois fois ainsi que Plauche Victoire en cadettes. Plauche Romaric, maintenant dans la catégorie juniors compte quant à lui un succès. Par contre, lors de la première manche de la coupe de France, les résultats ont été plutôt en demi-teinte.

C'est du côté féminin qu'il faut aller chercher le meilleur résultat de cette épreuve grâce à Plauche Victoire qui bien qu'intégrant tout juste la catégorie des cadettes, est la seule à avoir marqué des points grâce à sa belle 26^e place.

Le premier octobre, les cyclotouristes ont organisé le rallye des vendanges. Malheureusement, une météo capricieuse n'a pas permis à cette manifestation d'avoir son succès habituel et seulement une soixantaine de coureurs a eu le courage de braver le mauvais temps. Les organisateurs remercient toutefois chaleureusement les propriétaires des caves de Châteauneuf de Gadagne qui avaient joué le jeu en offrant des lots en récompenses.

Deux rendez-vous pour finir : tout d'abord le **vendredi 11 novembre** autour du parc de l'Arbousière pour le cyclocross dont ce sera la 40^e édition. Puis le **vendredi 25 novembre** pour l'assemblée générale du club salle Jean Garcin à 20 h.

LI BON VIVÈNT

Jeux de société les **mardis 8 et 22 novembre**
Dimanche 6 novembre, repas dansant à partir de 12h30 à l'Arbousière avec l'orchestre «*Sympa Musette*» (adhérents 30 €, non adhérents 35 €).

N'oubliez pas de vous inscrire (avant le 26 novembre) pour le thé dansant du **dimanche 11 décembre** à partir de 14h30 salle Anfos Tavan. Animation *Nicky Osmose* (adhérents 10 €, non adhérents 15 €).

Le gala de clôture aura lieu le **dimanche 18 décembre** à l'Arbousière (adhérents 10 €, non adhérents 15 €). Inscriptions avant le 10 décembre.

Renseignements :

Martine Jean 06 27 29 76 10
Martine Catin 06 19 03 11 59

Li bèuta de l'autouno

Amouros di quatre sesoun, sièu a l'ouro d'aro, asseta un cop de mai sus uno vieio, mai soulido cadièro e remire pasiblamen li bèuta de noste moudeste, mai agradiéu jardinet, en coumpagnio de ma galanto dono, qu'espousèro i'a sieissant annado, ço que me semblo s'estre passa aier !

En aquèsti moumen dóu mes de setèmbe, li coulour de l'estiéu se soun esvalido e soun esta remplaçado pèr d'àutri eitant poulido, que s'esperlongon d'en pertout.

Adeja quàuqui fueio s'expandisson pèr sou e acoumençon d'acoulouri la tepière palissènto, e d'en pertout un tapis de poulido flour que soun li croucus, aquesto meno de flour qu'an la specialita de flouri soulamen au mes de setembre, coume lis hibiscus que flourissoun de tres coulour differènto pèr acoulouri noste poulid jardinet, ço que me fai demanda ço qu'esperon desempièi lou printèms, pèr se faire vèire...

Un lougié mistralet fai sautourleja touto la verduro de noste environamen, e siéu aqui à leissa pantourleja mis idèio d'encuei, ço que m'ajudo à aculi d'un meior biais li tracas de la vido que nous assalisson quàuqui fes.

Uno particularita de noste jardin es lou nombro spetaclous di nouguié esparpaia de tóuti li coustat ! Pèr curiosita, lis ai coumta e n'ai trouba cinquante-un, mai ou mens grand, que lis esquiròu e li courpatas an semena de pertout, acò fa pèr éli e tambèn pèr sa prougenituro à veni.

Avèn tamben un poulid pichot bacin, mounte nourrissen uno cinquanteno de pichot peissoun de manto e uno coulour, qu'alimente cade jour d'uno pognado de brigo de pan se e, aqui, prene plesi li vèire se coungousta de ço que ié baien !

Alor, poudriéu encaro vous parla dóu cantoun de jardin pèr li lièume, que nous baia proun de peno, mai auriéu aqui proun d'obro pèr vous counta ço que ié fasen e preferisse m'arresta aqui pèr encuei, en vous disènt que, pèr faire tout acò, siéu tras que souvènt ajuda pèr lis enfant, pichots enfant e, se devenien proun vièi, pèr li rèire-pichots enfant que remiren de longo.

Pèire Courbet, de Castèunòu

Les beautés de l'automne

Amoureux des quatre saisons, je suis aujourd'hui assis, une fois de plus, sur une vieille mais solide chaise, et j'admire paisiblement le modeste, mais agréable jardin, en compagnie de la charmante dame, que j'épousais il y a soixante ans, ce qui me paraît s'être passé hier!

En ces moments du mois de septembre, les couleurs de l'été se sont évanouies et ont été remplacées par d'autres aussi belles, qui s'épanouissent partout.

Quelques feuilles se répandent déjà au sol et commencent à colorer la pelouse jaunissante et, partout, un tapis de ces jolies fleurs que sont les crocus, qui ont la spécialité de fleurir seulement au mois de septembre, comme les hibiscus qui avec leurs trois couleurs colorent agréablement notre jardin, ce qui me fait demander, pourquoi ils attendent depuis le printemps pour se faire voir...

Un léger mistral fait tressauter toute la verdure de notre environnement et je suis là, à laisser vagabonder mes idées d'aujourd'hui, ce qui m'aide à affronter plus facilement les tracés de la vie qui nous agressent quelques fois !

Une particularité de notre jardin est le nombre spectaculaire des noyers éparpillés de tous côtés. Je les ai comptés, par curiosité et, j'en ai trouvé cinquante-et-un, plus ou moins grands, que les écureuils ou les corbeaux ont semés partout, pour eux mais aussi pour leur progéniture à venir.

Nous avons aussi un joli petit bassin, où nous entretenons une cinquantaine de petit poissons de différentes couleurs, que nous alimentons chaque jour d'une poignée de miettes de pain sec et là, je prends plaisir à les voir se régaler de ce que nous leur donnons.

Bien sûr, je pourrais aussi vous parler du jardin à légumes, qui nous donne bien de la peine, mais j'aurais là, bien du mal, pour vous dire ce que nous y faisons et je préfère m'arrêter ici pour aujourd'hui, en vous disant que, pour faire tout cela, je suis très souvent aidé par les enfants, petits- enfants et bientôt, si nous devenions suffisamment âgés, par les arrières petits-enfants, que nous admirons toujours !



Les Réveillons de la Solidarité

Offrons un réveillon à ceux qui n'en ont pas

Depuis 2010 l'isolement des Français s'est installé et accentué : 5 millions de personnes sont seules, et au moment des fêtes de fin d'année, alors que la plupart des gens se retrouvent en famille ou entre amis, la solitude est plus pesante encore.

L'an dernier, grâce à 146 réveillons organisés dans toute la France, 22 000 personnes ont pu vivre pleinement ce moment en réveillonnant « comme tout le monde ».

La Fondation de France lance un appel auprès du public pour permettre le soutien des Réveillons de la Solidarité en 2016. Pour faire un don :

en ligne : www.fondationdefrance.org/Reveillons-de-la-solidarite

par chèque à l'ordre de : « *Fondation de France - Réveillons de la Solidarité* », 40, avenue Hoche - 75008 Paris